



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

La **CFE-CGC** innove :
elle est présente sur



le réseau social du
Groupe Gfi !

N° 188 - 27 Avril 2015

En mai, Gfi ne fait vraiment que ce qui lui plaît !

Et qu'est ce qui lui plaît tant ?

Eh bien, c'est de dire **NON NON et NON !** à toutes les revendications de tous les syndicats dans le cadre des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) !

Le round des 3 réunions dédiées a rapidement pris l'allure d'une mascarade au point que la **CFE-CGC** a décidé de ne pas participer à la réunion conclusive du 16 avril 2015, pour marquer sa totale désapprobation de la politique sociale menée par le Groupe !

Qu'on en juge !

Propositions de la CFE-CGC (extraits) :

- Mesures de rattrapage salarial pour tous les salariés qui n'ont bénéficié d'aucune augmentation individuelle de leur salaire fixe depuis 2 ans et plus,
- Mesures structurelles d'évolution des salaires via un **accord salarial triennal 2015-2016-2017 : augmentation uniforme** (« socle » pouvant également être dénommée « augmentation minimale »), traduisant la contribution de chacun à l'effort commun, quelle que soit son unité d'appartenance, définie dans une enveloppe spécifique et selon des modalités à négocier + **augmentation individuelle** (« étage »), traduisant la performance de chacun, mesurée sur la base d'éléments objectifs vérifiables via un outil ad hoc, et définie dans une enveloppe spécifique disjointe de la précédente,
- Plan d'Epargne Entreprise (PEE) avec abondement et Plan d'Epargne Retraite Collective (PERCO),
- Compte Epargne Temps (CET) permettant aux salariés qui le souhaitent, un arbitrage encadré entre la prise d'un certain nombre de jours de disponibilité et l'épargne de leur équivalent financier (ainsi que leur basculement dans des conditions avantageuses vers le PERCO.
- Intéressement visant à partager avec tous les salariés l'accroissement de marge opérationnelle du Groupe,
- Revalorisation des frais de mission, de la valeur de la part patronale des tickets-restaurant à 5,1€ (valeur faciale du TKR : 8,5€, vs 7,5€ actuellement), de la compensation Borloo (30 €, vs 15€ actuellement) et des astreintes,
- Alignement du taux de dotation du budget des œuvres sociales de tous les CE sur celui en vigueur dans Gfi Informatique soit : 0,9% de la MSB,

A toutes ces propositions, la Direction répond : NON !

A l'heure où Vincent ROUAIX, PDG du Groupe Gfi, s'apprête à souffler les 7 bougies (âge de raison) de sa Présidence (2009-2015), la **CFE-CGC** est bien obligée de constater que pour le volet social du Groupe, c'est plutôt l'âge de glace !

Il est utile de souligner que, selon le communiqué de presse publié le 26 février 2015 par le Groupe Gfi, « *La marge opérationnelle [de la France] s'établit ainsi à 48,0 M€ contre 42,2 M€ en 2013, soit une **croissance de +13,7%**. Elle s'élève ainsi à **7% du chiffre d'affaires, un niveau jamais atteint depuis 2007 ...**».*

Quel niveau faudra-t-il donc qu'elle atteigne pour qu'enfin, la richesse créée par le Groupe, revienne pour une large part aux salariés ?



Carte Ticket Restaurant : ne l'appellez plus jamais « restaurant » ...



....mais « **bon d'achat tous produits** » !

En effet, certaines enseignes acceptent la carte TKR pour bien d'autres choses que des achats de nourriture !

Vêtements, espadrilles, parfums, écharpes, chapeaux ...tout est possible : et il n'est même pas nécessaire d'y adjoindre un sandwich pour « *faire comme si la carte TKR était destinée aux frais de restauration* » !

Dans ces conditions, qui frisent l'absurde par rapport à l'objet annoncé de ladite carte, il serait souhaitable que la Direction s'emploie auprès d'EDENRED, son prestataire, à **faire sauter le plafond journalier de 19€** : tous les salariés en seront enchantés et pourront faire leurs courses hebdomadaires grâce à cette carte devenue (enfin) magique !

Retour sur la formule d'Intéressement que la Direction avait mise sur la table des négociations en mai 2014

Souvenez- vous : en mai 2014, la Direction avait lancé une négociation d'Intéressement.

Cette négociation avait avorté tant les montants individuels espérés de la formule proposée, étaient ridiculement faibles !

Seule, la CFDT s'était montrée enthousiaste(sic) et aurait signé seule cet accord si sa représentativité le lui avait permis, mais tel n'était pas le cas.

Pour 2014 la formule de la Direction était la suivante (NB : MO = Marge Opérationnelle):

$$100\text{K€} + (\text{MO France réalisée} - \text{MO France budgétée}) * 10\% * [\text{effectif UES} / \text{effectif France}].$$

Les résultats 2014 ayant été publiés (cf le rapport annuel 2014 disponible sur le site Gfi), la **CFE-CGC** s'est intéressée à la simulation numérique en rapport :

MO France réalisée 2014 = 48.016K€ ; MO France Budgétée 2014 = 46.078K€ ; effectif France au 31 décembre 2014 = 8586 ; effectif UES au 31 décembre 2014 : 6695.

Il en résulte que le montant total de l'Intéressement que la Direction aurait distribué à l'ensemble des salariés de l'UES au titre de l'exercice 2014 aurait été de 150K€, soit 22€ par salarié ! Cela se passe de commentaires !

La CFE-CGC, en revanche avait proposé la formule suivante :

$$(\text{MO France réalisée pour l'année N} - \text{MO France réalisée pour l'année N-1}) * x\%.$$

La valeur de x% restant à définir ; pour la présente situation on prendra $x\% = 50\%$.

MO France réalisée 2014 = 48.016K€ ; MO France réalisée 2013 = 42.234K€

Il en résulte que le montant total de l'Intéressement à distribuer selon la formule CFE-CGC aurait été de : 5.782K€*50%= 2.891K€ soit 431€ par salarié !

Cette simple comparaison établit le différentiel d'ambition entre la Direction qui fait tout un pataquès pour distribuer 22€ in fine, et la **CFE-CGC** qui défend réellement les intérêts des salariés !

La **CFE-CGC** est fière de n'avoir pas donné suite aux (très) pingres propositions de la Direction !

Les salariés méritent tout de même beaucoup mieux qu'un simple billet de 20€ au titre de remerciements pour leur contribution au développement du Groupe !



Agenda : Avril 2015 / Mai 2015

Cela s'est passé en Avril !

le 8 : Gfi TELECOM (113 salariés ex ALCATEL-LUCENT) ;(erratum : dans notre lettre n° 187 nous avons indiqué à tort un effectif de 50 salariés) ; scrutin par correspondance ; **9 juin** : appel à candidatures syndicales par mail ; **9 juillet** : dépôt des listes de candidats, **7 septembre** : envoi du matériel de vote ; **22 septembre** : 1^{er} tour ; **20 octobre** : 2^{ème} tour ; il restera alors à peine 5 mois pour négocier l'accord de transition des statuts ALCATEL-LUCENT (CCN Métallurgie + nombreux accords d'entreprise) vers le statut Gfi (CCN Syntec +, quasiment pas d'accords d'entreprise !) : négociation aux enjeux très forts du fait du différentiel de statuts désavantageux pour nos collègues ! **5 mai** : prochaine réunion pour fixer les moyens mis à disposition des syndicats pour mener leur campagne électorale.

le 10 : Gfi BUS : clôture du 1^{er} tour des élections CE et DP. Le quorum a été atteint dans le collège Cadre (carence pour le collège TAM) ; seuls 2 syndicats restent représentatifs (+ de 10% des suffrages exprimés) : la **CFE-CGC avec 15,3%** et la CFDT avec 71,1 %. **La CFE-CGC est désormais représentative dans toutes les filiales du Groupe Gfi** (sauf Gfi Cognitis).

le 16 matin : UES Gfi : 3^{ème} et ultime séance de négociation NAO ; après avoir transmis une plate-forme offensive de revendications (cf extraits en page 2) et n'avoir essuyé que des refus de négocier en retour de la Direction, la **CFE-CGC a décidé de ne pas prendre part à la dernière réunion des NAO qui, de fait, ont viré à la mascarade !**

le 16 après-midi : UES Gfi : 1^{ère} réunion 2015 de la commission de suivi prévoyance-santé (mutuelle) : la Direction, soutenue par le syndicat SUD s'est efforcée de maintenir cette date en dépit de l'impossibilité pour la **CFE-CGC** d'y participer. Curieusement, SUD s'est opposé aux nombreuses dates alternatives proposées par la **CFE-CGC** : la Direction a suivi le bon vouloir de SUD.

La **CFE-CGC** déplore l'attitude de [SUD + Direction] : face aux énormes enjeux du dossier (la Direction ayant dénoncé en décembre 201, l'accord en vigueur et ouvert une renégociation très difficile) , il fallait évidemment commencer par réunir toutes les parties prenantes autour de la table ! **Prochaines réunions : 7 mai, 9 juin, 9 juillet et 10 septembre** : la **CFE-CGC** y prendra toute sa part en défense des intérêts des salariés !

Prévisions pour Mai :

le 1^{er} : Fidèle à son positionnement historique, la **CFE-CGC ne participera pas aux défilés ni aux rassemblements qui peuvent être organisés le 1er mai. La CFE-CGC est une organisation indépendante des partis politiques** qui a fait le choix de privilégier la concertation et la négociation. C'est dans le **dialogue et la construction** que nous souhaitons nous faire entendre.

le 5 : Gfi TELECOM (113 salariés ex ALCATEL-LUCENT) : 2^{ème} réunion de négociation du protocole préélectoral pour la mise en place de la DUP : la définition des moyens attribués par la Directions aux syndicats pour mener campagne dans une entité répartie sur plusieurs sites géographiques, sera à l'ordre du jour.

le 7 : 1^{ère} réunion de la commission prévoyance-santé(mutuelle) avec toutes les parties prenantes : CFE-CGC, CFTC, CFDT, SUD et la Direction. La **CFE-CGC** sera force de propositions dans ce dossier très technique mais crucial(mutuelle) pour chacun des 8000 salariés du Groupe Gfi en France .

le 21(ou approximativement) : l'Assemblée Générale (AG) des actionnaires de Gfi Informatique sera réunie et statuera notamment sur le montant des dividendes à distribuer : surprise ! surprise ! Combien de Millions d'€ partiront en fumée au titre des dividendes de l'exercice 2014 ? 1, 2, 3 , 4 ou 5,4 comme en 2013 ?...ou encore plus ? **A comparer aux 20€ de Participation (soit 0,14M€ au total) que chaque salarié de l'UES notamment de Gfi Informatique recevra au titre de sa contributions aux résultats 2014 : cherchez l'erreur !...à suivre**

A noter :

Pour rester informés sur les événements survenant dans Gfi, consultez régulièrement :

- notre site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cgcfi,
- TWITTER : @cgcfi
- YAMMER (réseau interne Gfi):
groupe « Syndicat CFE-CGC »

**Actualité sociale
nationale vue par
la CFE-CGC :
le mag 360
[Cliquez ici](#)**

Entreprise, ta richesse c'est moi !

Pourquoi gérer par le stress ?

Le droit à la déconnexion

POSSIBLE GRÂCE À LA CFE-CGC

Se déplacer, oui

... mais avec les moyens !

La surchauffe de l'outil de travail nuit à la rentabilité

Ton capital, c'est ta santé

Pour éteindre les incendies de la vie professionnelle

Faites appel à des élus formés et expérimentés

Partir très tôt, rentrer très tard...

IL FAUT COMPENSER LES TEMPS DE TRAJET

La mobilité ou... la porte !

C'EST ÇA L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL ?

En période de crise...

Il y a d'autres façons de procéder avec ses INTER-CONTRATS

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central UES Gfi) : ☎ :06 83 09 41 92 / 📠 :01 41 27 09 55

Gfi Progiels : IDF
Montpellier

Olivier YERLE ☎ 06 70 76 38 06

André NEBLE ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Info. EST :

Benoît WENK ☎ 06 61 13 11 93

Gfi Info. RHONE-ALPES :

François LECLUSE ☎ 07 80 02 68 59

Gfi Info. SUD-OUEST :

Alain GUILLOU ☎ :06 84 95 36 59

Gfi-Info. IDF :

Patrick Le BRUN ☎ 06 83 09 41 92, Michaela ALEXANDRESCU

☎ 06 89 64 39 93, Sébastien DHELLEMES ☎ 06 83 09 41 92,

Robert MATHERON ☎ 06 81 94 24 31

Gfi IP :

Bruno DAVID ☎ 06 60 99 28 16, Pierre ROI ☎ 06 81 26 07 63

Gfi Infogen System :

Charles MAUPU ☎ 06 10 02 36 41

Gfi Consulting :

Martine VERNEUIL ☎ 06 83 09 41 92

Gfi-BUS IDF :

Olivier MAULMY ☎ 06 22 61 10 58

Méditerranée :

Jean-Marc FICAT ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Chronotime :

Bruno LEROY ☎ 06 60 59 15 22

Gfi Entreprise Solutions :

Patrick NGUYEN ☎ 06 83 09 41 92

www.fieci-cgc.org/cgcgfi
cgcgfi@free.fr